

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, c'est parce que le gouvernement indien n'acceptait pas notre interprétation des accords que nous avons conclus, que nous avons mis fin à notre coopération nucléaire avec l'Inde dans le domaine de l'énergie nucléaire et que nous avons aussi réduit notre aide économique à ce pays. Ces deux sujets sont encore à l'étude. Nous cherchons à éviter que l'Inde déclenche d'autres explosions nucléaires, mais, bien entendu, cette décision ne dépend pas de nous.

INDE—LA POSSIBILITÉ D'ADHÉSION AU TRAITÉ DE
NON-PROLIFÉRATION ET LA QUESTION DE LA FOURNITURE DE
SUBSTANCES NUCLÉAIRES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais profiter d'une question supplémentaire pour préciser deux choses. Le gouvernement du Canada veut-il obliger l'Inde à ratifier le traité de non-prolifération nucléaire comme condition requise à toute autre vente de matériel nucléaire canadien à ce pays, et les députés des Communes auront-ils l'occasion d'examiner en détail et de débattre le bien-fondé de tout futur projet de vente de matériel nucléaire à l'Inde avant que l'accord ne soit finalisé?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, si on décide de modifier les modalités de la procédure actuelle, les occasions ne manqueront pas d'en discuter à la Chambre. L'opposition pourra profiter d'un jour qui lui est réservé pour présenter une motion; ce pourra être à l'occasion de l'étude des crédits budgétaires et peut-être qu'il y a d'autres façons. Le gouvernement a toutes les raisons voulues de ne rien cacher à ce sujet. Notre objectif, comme celui de la représentante, je suppose, est de persuader l'Inde de modifier son attitude.

INDE—LE MOTIF DE L'ENVOI D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE—
LA QUESTION DE LA FOURNITURE DE SUBSTANCES
NUCLÉAIRES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question au premier ministre suppléant fait suite à celles de la représentante de Kingston et les Îles. Étant donné que nous avons à la Nouvelle-Delhi une mission diplomatique canadienne dirigée par un haut commissaire, je me demande pourquoi il est nécessaire d'envoyer quelqu'un qui ne se spécialise pas dans ces questions au lieu de se fier à un fonctionnaire des Affaires extérieures justement chargé des questions concernant l'énergie nucléaire? Autrement dit, a-t-on tellement peu confiance dans nos services à l'étranger qu'il faille envoyer un membre du cabinet du premier ministre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous avons pleinement confiance en notre mission diplomatique en Inde. Je pense que l'intervention d'un membre du personnel du premier ministre signifie qu'il existe un problème particulier.

Une voix: Oh, certainement.

M. Sharp: A certains moments, il est souhaitable que ce soient les chefs de gouvernement de deux pays qui communiquent entre eux. La chose se produit dans tous les pays du monde et je ne vois pas pourquoi le Canada ferait exception.

Une voix: Nous voulons la tête d'Ivan.

Questions orales

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Bien entendu, il faut assurer le contact voulu entre les chefs de gouvernements, mais nous avons un haut commissaire accrédité auprès du gouvernement de l'Inde. Si nous voulons envoyer un représentant plus haut placé, ne serait-il pas plus indiqué de charger un ministre de cette mission et non un fonctionnaire occupant un rang inférieur à celui du haut commissaire qui est déjà en Inde?

Une voix: Ne répondrez-vous pas à cette question?

* * *

LES PARCS NATIONAUX

ÎLE-DU-CAP-BRETON—DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE
IMMÉDIATE DU PROGRAMME DE RÉSORPTION DU CHÔMAGE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, chargé des Parcs nationaux. Devant la situation urgente que pose le taux de chômage anormalement élevé de l'Île du Cap Breton, en fait le plus élevé depuis les années trente, puis-je demander au ministre si lui et le gouvernement envisagent la possibilité de mettre en œuvre immédiatement un programme de travaux d'hiver dans le parc national du Cap-Breton afin de remédier à la situation, non des expédients, mais un véritable plan de travail qui pourrait démarrer aussitôt que possible?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je serai heureux d'examiner les instances du député, d'étudier les projets de dépenses pour cette région et de voir si nous pouvons y apporter des modifications.

* * *

LES PÊCHERIES

LA CHASSE AU PHOQUE—LE RISQUE DE RECOURS À LA
VIOLENCE—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES

M. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des pêches. La situation sur la côte est du Canada menace de devenir explosive, puisque la fondation Greenpeace a déclaré vouloir intervenir dans la chasse au phoque, et que nous connaissons tous les sentiments des chasseurs de phoques sur cette question; le ministre pourrait-il donc dire à la Chambre si des précautions spéciales ont été prises par son ministère ou par d'autres ministères du gouvernement, y compris le ministère du Procureur général, pour prévenir des actes de violence sur la côte est?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur l'Orateur, certaines dispositions du règlement pour la protection des phoques interdisent l'ingérence dans les opérations de chasse. Nous nous assurons également que les fonctionnaires du ministère ont reçu les consignes voulues et nous examinons attentivement les implications juridiques de la situation. J'aimerais cependant ajouter deux remarques très brèves. D'une part, les conditions de la glace sont extrêmement dangereuses, car elle est très légère en cette saison et ceux qui se lancent sans expérience sur des glaces flottantes à 40 milles des côtes devraient savoir ce qu'ils risquent. Par ailleurs, j'espère bien que les pêcheurs, malgré les provocations dont ils sont l'objet, sauront conserver leur sang-froid.